

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 38

**Artikel:** Les petits cadeaux entretiennent l'amitié  
**Autor:** Saint-Hilaire, Emile Marco de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-212408>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

## Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

« La manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne ». Cet axiome vulgaire trouvait son application chez Napoléon, qui possédait à un haut degré le don exquis de distribuer les faveurs et de semer les bienfaits avec une gracieuse bonhomie. Il savait rehausser les moindres cadeaux qu'il faisait par de séduisantes paroles. Dans ces circonstances, ordinairement imprévues, le son de sa voix avait quelque chose de flatteur et de caressant ; ses yeux respiraient la bonté la plus indulgente, et son sourire, ce sourire qui suffisait à rassurer les rois dont les couronnes vacillantes étaient menacées par le gain d'une dernière victoire, se reposait sur vous avec un charme indincible.

Toutefois, Napoléon n'était pas prodigue. Le budget de sa maison, comme celui de l'Etat, était tenu avec une sévérité puritaire ; en veut-on la preuve ? Un jour que son premier valet de chambre avait été chargé par lui de reconduire le roi de Rome auprès de madame de Montesquiou, sa gouvernante, qui l'avait amené, Constant vint lui rendre compte de sa mission. Napoléon le retint à causer ; puis, après lui avoir tiré légèrement une oreille, selon son habitude, et lui avoir adressé quelques questions personnelles :

— A propos ! Constant, ajouta-t-il, de combien sont vos appointements ?

— De six mille francs par an, sire.

— Et Collin, savez-vous quels sont les siens ?

— Sire, M. Collin douze mille francs.

— Douze mille francs !... Cela n'est pas juste. Vous êtes mon premier valet de chambre, vous ne devez pas avoir moins que mon premier contrôleur ; dès à présent je double vos appointements. Allez dire à Estève de venir, je veux lui parler à ce sujet.

Le trésorier de la couronne se présente : Napoléon l'informe de la nouvelle décision qu'il vient de prendre à l'égard de Constant.

— Sire, lui répond Estève, les comptes de l'année sont faits. Votre Majesté a elle-même arrêté les dépenses et signé le budget de sa maison ; pour cette augmentation de fonds, une ordonnance m'est indispensable.

— C'est juste, reprit l'empereur, ce qui est fait est fait. Je ne dois ni ne veux rien changer à votre comptabilité ; vous la tenez trop bien pour cela, M. le comte Estève : je m'arrangerai autrement. C'est très-bien.

Et sur un signe, le trésorier général s'étant retiré, Napoléon dit à Constant :

— Jusqu'à la fin de l'année, ce sera le baron Fain qui vous donnera, chaque mois, cinq cents francs sur ma cassette particulière ; l'année prochaine je ferai régulariser cette dépense, s'ouvre-en bien sûr.

Comme on le voit, l'emploi des moindres sommes dans la maison de Leurs Majestés était justifié avec une scrupuleuse exactitude. L'omission de quelques centimes dans un compte général eût fait encourir de graves reproches à l'intendant général de la liste civile ; mais autant Napoléon aimait, comme Sully, à se rendre raison des plus minces dépenses, autant, dans les occasions importantes, il aimait aussi à ne point calculer la portée d'une largesse ou la magnificence d'un cadeau. L'impératrice Joséphine le plaisait quelquefois sur ce qu'elle appelait spirituellement ses *bouffées de générosité*. Napoléon lui répondait avec malice :

— Oui, moque-toi de moi ! C'est bien à toi à parler, toi qui ne te contentes pas de brûler la bougie par les deux bouts à la fois : afin d'aller plus vite, tu l'entames par le milieu.

— Cela n'empêche pas, reprenait Joséphine, que souvent tu ne sois plus prodigue que moi avec tes prétendus petits cadeaux ; je te le prouverai quand tu voudras.

A ces paroles, Napoléon riait aux éclats, et disait galement en se frottant les mains :

— C'est possible ; mais au moins, moi, ma chère amie, je sais ce que je fais ; j'ai mes raisons : les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Ce dicton populaire était la grande excuse de l'empereur dans ses accès de générosité, et il en faisait, en riant, une application financière et administrative. Il était cependant avare de présents à l'égard des personnes qui composaient son service particulier. Il ne leur donnait jamais d'étranges, et par conséquent elles ne devaient compter que sur leurs appointements, augmentés, il est vrai, de larges

gratifications lorsqu'elles l'avaient accompagné, soit dans un voyage, soit dans une de ses campagnes ; mais, en ce cas, Napoléon exigeait que chacun des officiers de sa maison se fit honneur des émoluments qu'il recevait, et que son costume répondît à sa position. C'était vraiment chose extraordinaire que de voir le maître de la moitié de l'Europe s'occuper de la toilette d'un de ses huissiers ; c'était au point que lorsqu'il voyait à l'un d'eux le même habit trois jours de suite, il lui disait en fronçant le sourcil :

— Ah ! ah ! vous vous êtes bien négligé aujourd'hui ! est-ce que vous seriez malade ?

En revanche, lorsqu'il remarquait à un de ses serviteurs un habit neuf et de bon goût, il ne manquait jamais de s'arrêter devant lui, et de lui en faire compliment en disant d'un ton de bienveillante approbation :

— Monsieur, vous êtes bien beau aujourd'hui ! à la bonne heure ! c'est très bien, j'aime à vous voir ainsi.

A l'époque de son mariage avec Marie-Louise, de même qu'à celle de la naissance du roi de Rome, aucun des officiers de la maison de Leurs Majestés ne reçut de présent, parce que l'empereur trouva que le chiffre des dépenses occasionnées par ces deux solennités s'était élevé beaucoup plus haut qu'il ne l'avait présumé. Cependant, dans les premiers jours de janvier 1812, et sans aucune circonstance déterminante, si ce n'était celle du jour de l'an, Napoléon dit un matin à son premier valet de chambre, comme celui-ci finissait de l'habiller :

— Constant, continuez à me servir comme vous le faites, j'aurai soin de vous.

En même temps il lui mit dans la main trois papiers chiffonnés qui ressemblaient à des papillotes de bonbons, en ajoutant :

— Voilà de mes pastilles de sucre de pomme, prenez les ; vous êtes enrhumé, elles vous feront du bien.

Et puis, ayant mis son chapeau sur sa tête, il passa sans paraître écouter les remerciements que son premier valet de chambre, plus ému de l'intérêt que son maître daignait prendre à sa santé que de la valeur de son cadeau, lui adressait le plus sincèrement du monde. Mais à peine Napoléon s'était éloigné, que Constant, voulant faire usage du remède, déroula les diablotins du sucre de pomme : c'étaient trois pièces de quarante francs, entourées chacune d'un billet de mille francs. Nous ne savons si on trouvera bien intéressants ces détails intimes ; mais ils nous ont paru propres à faire connaître le caractère de l'empereur et ses manières habituelles avec les gens de sa maison. En outre, ces particularités peuvent faire apprécier la sévère économie qu'il apportait dans son intérieur, économie qui, chez lui, était une règle de prudence dont il s'écartait volontiers, comme on le voit, lorsque sa générosité ou sa bonté naturelle l'y entraînait.

Un matin, à l'heure ordinaire de sa visite, son premier médecin, Corvisart, entre fort ému dans sa chambre à coucher.

— Qu'avez-vous donc aujourd'hui, mon cher docteur ? lui demande Napoléon de ce ton goguenard qu'il prenait toujours avec cet homme célèbre ; vous avez la physionomie bouleversée : auriez-vous quelqu'un avec préméditation ?

— Pardon, sire ; mais je n'ai pas sujet de rire : je viens de voir une chose qui m'a vivement affligé.

— Quoi donc ?... Tous vos malades seraient-ils sur pied ?

— Au contraire, sire. Le pauvre Laville-Leroux vient de tomber frappé d'apoplexie, ici même, au bas du grand escalier de Votre Majesté.

— Comment ! chez moi, docteur ! s'écrie Napoléon ; c'est une perte véritable pour le Sénat. Diable !...

— Sire, j'ai prodigué à ce sénateur tous mes soins ; mais il était trop tard.

— C'est cela ! toujours le même refrain, reprit Napoléon avec un mouvement d'impatience ; vous voyez bien, docteur, que vous avez tort de ne pas coucher ici ; mais vous êtes d'un entêtement !... Ce pauvre Laville-Leroux ! c'était un brave et honnête homme. Tenez, Corvisart, ajoute l'empereur avec bienveillance, puisque vous l'avez assisté à ses derniers moments, il est juste que vous soyiez un de ses héritiers. Je lui ai prêté, il y a un an, cent mille francs ; il m'a fait son billet, que j'ai là ; je vais vous le donner, il servira à établir une sorte de compensation, comme dit M. Azaïs, pour les personnes auxquelles vous avez sauvé la vie, et qui ne vous ont payé que d'ingratitude.

Corvisart, ignorant la position pécuniaire dans laquelle se trouvait M. Laville-Leroux au moment de sa mort, sachant d'ailleurs qu'il laissait des héritiers directs, et craignant, en homme prudent qu'il était toujours dans de semblables affaires, que le billet ne fut pas payé à vue, dit spirituellement à l'empereur le lendemain, en venant comme de coutume faire sa visite du matin :

— Sire, hier Votre Majesté a oublié une chose essentielle en me donnant le billet de M. Laville-Leroux.

— Quoi donc, docteur ? demanda l'empereur d'un air étonné.

— Oh ! presque rien, sire ; une petite formalité. Votre Majesté n'a pas songé qu'il fallait que ce billet fût endossé par elle, et passé à mon ordre, pour être régulier.

— Ah ! je comprends, s'écria Napoléon en riant. C'est juste, docteur : vous faites bien de ne vouloir pas courir le risque d'un protét. Et il écrivit de sa main ces mots en travers du billet :

« Bon pour cent mille francs, à valoir sur mon compte du prochain trimestre, que le comte Estève payera, à vue, au baron Corvisart.

« NAPOLEON »

Nous devons ajouter que ces cent mille francs furent religieusement restitués, bientôt après, à M. Estève par la famille de ce sénateur, lorsque le partage des biens qu'il avait acquis par les plus honorables travaux fut effectué.

Le même jour que ce triste événement avait eu lieu, à peine l'empereur avait-il fini de déjeuner, que Talma fut introduit. Il avait fait appeler le grand artiste pour le consulter sur l'effet que produirait le rôle d'une tragédie que la Comédie Française remettait au répertoire. Après une demi-heure d'entretien, Napoléon monte au célèbre tragédien un magnifique camée antique qu'il avait reçu d'Italie : c'était une tête d'empereur romain dont le travail était admirable.

— Comment le trouvez-vous, Talma ? lui demanda-t-il avec intérêt.

— Fort beau, sire.

— Est ce que vous n'y voyez rien de particulier ? Regardez-le bien.

— Sire, en l'examinant avec attention, il me semble que ce profil a une grande ressemblance avec celui de Votre Majesté.

— C'est vrai, et je suis enchanté que vous vous soyiez aperçu de cette ressemblance, parce que ce camée, comme bijou, eût été une bagatelle que je n'aurais pas osé vous offrir ; tandis que, comme portrait, c'est un souvenir qui vous plaira, et que vous ne pouvez vous dispenser d'accepter de moi.

Et puis il ajouta, comme d'habitude et en souffrant :

— Talma, les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.

**Simple confusion.** — Deux mignonnes petites Lausannoises jouent à la laitière :

— Madame, voudriez-vous me donner un litre de lait ?

— Oh ! je regrette beaucoup, madame, mais nos vaches n'ont pas encore pondu.

La livraison de septembre 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

René d'Avril. Hommage à la Belgique. — A. Freymond. La Suisse allemande s'affranchit. — William Martin. L'esprit public en France pendant la guerre. — Gaston Carraud. Albéric Magnard. — Lorenzio d'Adda. Causeur militaire. — Virgile Rossel. Les grands écrivains de la Suisse allemande au XIX<sup>e</sup> siècle. V. Joseph-Victor Widmann. — L. Zuccoli. La bande des joyeux. (Seconde et dernière partie.) — Jean Sigg, conseiller national. Du mouvement des idées dans la classe ouvrière suisse. (Troisième et dernière partie.) — Billand-Varenne. Lettres inédites à Siegert. (Seconde partie.) Jacob Bosschart. Les deux Russes. — Chroniques italiennes (Francesco Chiesa), polonaises (Kappa), suisse allemande (Antoine Guilland), scientifique (Henry de Varigny), politique. — Table des matières du tome LXXXIII.

La Bibliothèque Universelle paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.